

A group of four diverse people are walking along a path covered in fallen autumn leaves. On the left, a woman with short reddish hair wears a patterned scarf and a brown vest. Next to her is a young woman with dark skin wearing a white puffer jacket and grey pants. On the right, a bald man in a grey cardigan and dark sweater walks alongside a young woman with dark skin wearing a blue top and ripped jeans. The background consists of trees with yellow and orange autumn foliage. A large red diagonal shape is on the left side of the image, containing the text.

La voie à suivre

en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador

Table des matières

Introduction	2
Améliorer les résultats de l'immigration	3
Immigration à Terre-Neuve-et-Labrador	4
Notre objectif	5
Nos principes directeurs	5
La voie à suivre en matière d'immigration	6
La voie à suivre ensemble	6
Terre-Neuviens-et-Labradoriens	6
Employeurs	7
Le gouvernement fédéral et les provinces de l'Atlantique	8
Établissements d'enseignement postsecondaire	9
Système scolaire de la maternelle à la 12 ^e année	10
Collectivités, fournisseurs de services et organismes communautaires	10
Nos domaines cibles	11
Meilleurs services d'immigration :	12
Année un (2017)	12
Années deux à cinq (2018-2022)	14
Meilleurs résultats d'immigration :	16
Année un (2017)	16
Années deux à cinq (2018-2022)	20

Ensemble, nous réussirons à bâtir une province plus dynamique sur le plan économique, social et culturel qui attire et retient des immigrants qualifiés. En accroissant l'immigration et en misant sur les compétences, les nouvelles perspectives et les relations mondiales des immigrants et de leur famille, nous ferons croître notre économie et soutiendrons nos collectivités.

D'ici 2022, Terre-Neuve-et-Labrador accueillera environ 1 700 immigrants par année. Ce plan décrit comment nous atteindrons cet objectif.

Introduction

Accroître l'immigration est essentiel à la prospérité de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous devons positionner notre province afin de devenir une destination de choix pour les immigrants éventuels qui cherchent un nouvel endroit où travailler, s'établir et fonder une famille. Pour y parvenir, nous devons adopter une nouvelle méthode de travail novatrice qui optimise les ressources disponibles et met à profit le potentiel de nos partenariats.



Le présent document est un plan d'action quinquennal visant à accroître l'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce plan provincial décrit les mesures que nous prendrons collectivement pour attirer et retenir des immigrants qui possèdent les compétences nécessaires pour bâtir notre économie et y contribuer, et décrit également les méthodes que nous emploierons pour soutenir ces immigrants et les accueillir dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées, et pour encourager les Terre-Neuviens-et-Labradoriens vivant à l'étranger à revenir dans leur province. Nous évaluerons et adapterons continuellement nos mesures et initiatives pour réaliser notre vision, maximiser nos résultats et réagir aux problèmes et aux possibilités à mesure qu'ils se présentent. Nous énoncerons nos mesures prioritaires et ferons rapport de nos progrès au début de chaque exercice financier, et nos partenaires et nous serons imputables quant à la réalisation de ces engagements à mesure que nous établissons une nouvelle voie à suivre en matière d'immigration.

Améliorer les résultats de l'immigration

Terre-Neuve-et-Labrador est aux prises avec des défis démographiques importants. Vu que la province connaît le taux de vieillissement le plus rapide de la population et le taux de natalité le plus faible au Canada, on prévoit que d'ici 2025, elle sera touchée par une baisse de 10 pour 100 de sa population en âge de travailler, qui se traduira par 35 000 travailleurs de moins sur le marché du travail provincial. Cette situation limite la croissance en réduisant le nombre de travailleurs contribuant à l'économie ainsi que les recettes fiscales nécessaires pour soutenir les programmes sociaux et économiques gouvernementaux. Si nous n'agissons pas, ces tendances auront une incidence considérable sur la croissance sociale et économique et la prospérité futures de la province.

L'immigration est un outil important pour réagir à ces tendances, et un solide plan en matière d'immigration est une étape importante en vue de garantir un avenir durable pour la province. Accueillir des immigrants qualifiés dans notre province soutient non seulement les collectivités, mais également la croissance économique. Les recherches démontrent que les immigrants contribuent de façon importante aux économies et aux collectivités locales, et sont plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada de créer des entreprises qui emploient des travailleurs locaux¹.

Les immigrants qualifiés éventuels se voient offrir de nombreuses options lorsqu'ils choisissent un nouvel endroit où travailler, s'établir et fonder une famille, et Terre-Neuve-et-Labrador doit être en mesure de se proposer comme destination de choix. La province a connu des difficultés à attirer et à retenir sa part d'immigrants au Canada. Entre 2010 et 2015, même si elle comptait environ 1,5 pour 100 de la population totale du Canada, Terre-Neuve-et-Labrador n'a accueilli que 0,3 pour 100 de nouveaux immigrants au pays. Attirer et accueillir des immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador ne constitue qu'une partie de notre défi. Veiller à ce que les immigrants et leur famille aient accès aux services dont ils ont besoin pour réussir et s'établir est essentiel à la rétention. En 2014, environ 64 pour 100 des immigrants arrivés en 2011 demeuraient toujours ici. Bien que ce taux de rétention soit encourageant, nous devons faire mieux.

1. www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2016057-fra.htm

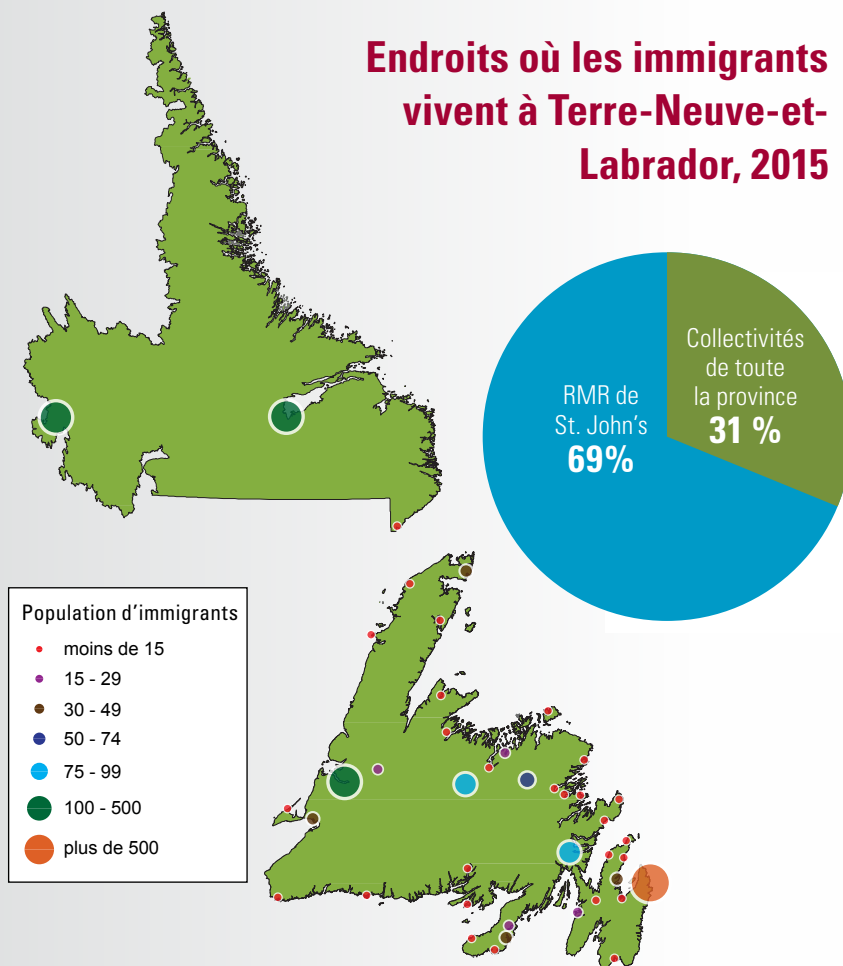
Immigration à Terre-Neuve-et-Labrador

Tout comme dans le reste du Canada, les immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador proviennent du monde entier, et bon nombre d'entre eux sont hautement qualifiés, c'est-à-dire qu'ils ont fait des études postsecondaires et suivi une formation postsecondaire. Comme on peut le voir plus bas, les immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador proviennent de nombreux endroits, et parmi les principaux pays d'origine, on compte les Philippines, la Syrie² et la Chine. Ils occupent diverses professions et se sont établis dans 78 collectivités de toute la province.

Principaux pays d'origine des immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador, 2015

- 1 Philippines
- 2 Syrie²
- 3 Chine
- 4 Inde
- 5 Érythrée
- 6 Soudan
- 7 Royaume-Uni
- 8 Irak
- 9 États-Unis d'Amérique
- 10 Nigéria

Endroits où les immigrants vivent à Terre-Neuve-et-Labrador, 2015



L'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de manière stable au cours des dernières années. En 2015, 1 122 immigrants sont arrivés à Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire le nombre le plus élevé d'immigrants accueillis dans une année donnée et une augmentation considérable par rapport aux 546 immigrants accueillis en 2007.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Total d'immigrants accueillis	546	627	606	714	685	732	835	899	1 122	6 766

Source : Bureau de l'immigration et du multiculturalisme, ministère de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail
Données sur les résidents permanents 2011-2015, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

2. Tient compte des efforts faits par Terre-Neuve-et-Labrador en 2016 pour accueillir des réfugiés syriens et les aider à s'établir

Notre objectif

Comme l'indique le document *The Way Forward: A Vision for Sustainability and Growth in Newfoundland and Labrador*, l'immigration est un élément clé de la croissance de l'économie et du marché du travail, et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'engage à collaborer pour accroître l'immigration dans la province. Pour ce faire, nous mesurerons notre succès par rapport à un objectif clé.

► **Notre objectif en matière d'immigration :**

En 2015, la province a accueilli 1 122 immigrants.

D'ici 2022, Terre-Neuve-et-Labrador accueillera environ 1 700 immigrants par année.

Nos principes directeurs

Afin de respecter le document du gouvernement provincial *The Way Forward: A Vision for Sustainability and Growth in Newfoundland and Labrador*, nos mesures visant à accueillir et à retenir plus d'immigrants dans notre province reposeront sur trois principes déterminants.

► **Nous ferons mieux avec moins**

Nous optimiserons l'utilisation des ressources existantes. Soutenir les immigrants éventuels à l'aide des processus de demande et de gestion de cas est exigeant en main-d'œuvre. Reconnaisant le besoin de vivre selon nos moyens, nous réaffecterons et réorienterons nos ressources existantes et chercherons de nouveaux moyens novateurs d'améliorer les services d'immigration que nous offrons, et ce, de manière plus efficace.

► **Nous collaborerons**

Notre plan visant à accroître l'immigration reconnaît que la collaboration et le partenariat sont la clé de notre réussite. Les employeurs, les collectivités et les gouvernements ont tous un rôle important à jouer pour réussir à attirer et à retenir les immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous devons collaborer étroitement avec nos partenaires de la collectivité des employeurs, le gouvernement fédéral et les gouvernements de la région de l'Atlantique, les établissements d'enseignement postsecondaire et le système scolaire de la maternelle à la 12^e année, les collectivités, les organismes communautaires et les fournisseurs de services pour réaliser notre vision.

► **Nous nous mettrons au défi**

À mesure que nous faisons des progrès en vue de réaliser notre objectif d'accueillir environ 1 700 immigrants par année et d'augmenter nos taux de rétention des immigrants d'ici 2022, nous chercherons des occasions d'être plus ambitieux quant à l'objectif que nous nous sommes fixé comme province et considérerons la mise en œuvre de nouvelles initiatives pour nous soutenir et soutenir nos partenaires afin de réaliser notre vision. Chaque année, nous établirons les mesures précises que nous prendrons afin d'atteindre nos objectifs.

La voie à suivre en matière d'immigration

À mesure que nous établissons la voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador avec nos partenaires, nous collaborerons et nous nous mobiliserons pour nous assurer que nos mesures et initiatives sont intégrées et inclusives. Pour ce faire, nous travaillerons avec des intervenants internes et externes afin d'appuyer la mise en œuvre de mesures visant à favoriser des collectivités diversifiées qui accueillent, soutiennent, respectent et valorisent des gens de tous horizons, de répondre aux besoins de toute la famille des immigrants et de reconnaître les contributions économiques, sociales et culturelles qu'ils apportent à la province.

Nous nous concentrerons et ferons preuve d'innovation. Nous ferons place à l'innovation en élaborant des politiques et des programmes visant à mieux attirer et retenir des immigrants, et nous nous assurerons que l'ensemble de nos mesures et initiatives contribuent à l'atteinte de notre objectif en matière d'immigration et nous permettent d'y parvenir.

Nous ferons preuve de transparence et de responsabilisation. Nous respecterons des normes d'éthique élevées, nous serons responsables, nous ferons preuve de transparence et nous nous concentrerons sur les résultats. Nous obtiendrons la rétroaction continue d'intervenants et l'intégrerons à nos activités, et mesurerons régulièrement les progrès et le rendement à l'aide de paramètres clairs.

La voie à suivre ensemble

Le gouvernement provincial ne peut pas à lui seul réaliser ces objectifs. La réussite exige la mobilisation, la contribution et la collaboration de tous les Terre-Neuviens-et-Labradoriens, ainsi que de nos autres partenaires – les employeurs, le gouvernement fédéral et les gouvernements de la région de l'Atlantique, les administrations municipales, les établissements d'enseignement postsecondaire et le système scolaire de la maternelle à la 12^e année, les collectivités, les organismes communautaires et les fournisseurs de services de la province.

Terre-Neuviens-et-Labradoriens

En 2016, notre gouvernement a tenu des consultations publiques pour obtenir les commentaires de la population de Terre-Neuve-et-Labrador au sujet de l'immigration et pour orienter l'élaboration de ce plan d'action en matière d'immigration. Grâce à des séances en personne et à des séances virtuelles en ligne, plus de 100 personnes représentant 30 organisations d'intervenants et 17 entreprises ont soumis leurs commentaires et leur rétroaction. Cette rétroaction inestimable a été intégrée aux mesures que nous prendrons collectivement.

À mesure que nous avançons, nous compterons sur la chaleur humaine, la bonté et la générosité des Terre-Neuviens-et-Labradoriens afin que les immigrants et leur famille se sentent chez eux dans les collectivités de l'ensemble de notre province. Nous encouragerons également les Terre-Neuviens-et-Labradoriens à se servir de leurs relations familiales et de leurs liens avec des amis et des collègues afin d'inciter les Terre-Neuviens-et-Labradoriens qui ont quitté leur province à y revenir.

Employeurs

Les employeurs, les associations industrielles et le milieu des affaires ont un rôle essentiel à jouer en matière d'immigration. L'emploi est un facteur clé pour les immigrants lorsqu'ils choisissent un nouvel endroit où s'établir et fonder une famille. Les possibilités d'emploi sont également importantes pour l'intégration sociale et économique des conjoints et des membres de la famille qui accompagnent ces immigrants. L'intégration sociale et économique est un élément clé pour retenir les immigrants dans nos collectivités.

Les employeurs et le milieu des affaires à Terre-Neuve-et-Labrador réclament depuis longtemps l'accroissement de l'immigration pour répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre. Toutefois, par le passé, les employeurs et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont trouvé des solutions liées à l'immigration aux besoins urgents de main-d'œuvre à mesure qu'ils se présentaient. Ensemble, à mesure que nous établissons une nouvelle voie à suivre en matière d'immigration, nous modifierons cette approche.

Le Programme des candidats de la province est un programme d'immigration géré conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador qui permet à ce dernier de proposer la candidature de travailleurs qualifiés pour qu'ils immigreront à Terre-Neuve-et-Labrador. Vu que le programme exige que les candidats aient reçu une offre d'emploi locale, les employeurs ont un rôle essentiel à jouer pour s'assurer que nous réalisons notre vision collective et doivent devenir un partenaire plus actif dans l'accroissement de l'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous mettrons en œuvre un processus officialisé pour faire participer régulièrement les employeurs à des discussions sur leurs besoins en matière de main-d'œuvre. Ce processus commencera par l'obtention d'un engagement de la part des employeurs sur le nombre de candidatures provinciales qu'ils souhaiteront obtenir au cours de la prochaine année pour répondre aux besoins urgents en matière de main-d'œuvre. Ce processus appuiera une planification et une gestion plus efficaces du Programme des candidats de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, permettra de maximiser le nombre de désignations annuelles du Programme, communiquera au gouvernement fédéral le besoin de maintenir et possiblement d'augmenter le nombre de désignations de la province, soutiendra le marché du travail et la croissance économique, et aidera les employeurs à répondre à leurs besoins en matière de main-d'œuvre.

L'emploi est un facteur crucial de l'accroissement de l'immigration, et nous collaborerons plus étroitement avec les employeurs et le milieu des affaires pour réaliser notre vision en matière d'immigration dans la province.

Désignations provinciales par année civile

Année	Nombre de désignations		
	Demandeurs principaux	Membres de la famille	Total
2007 (avril-décembre)	43	61	104
2008	122	136	258
2009	163	169	332
2010	273	243	516
2011	301	237	538
2012	250	257	507
2013	301	283	584
2014	317	351	668
2015	323	383	706
2016	304	355	659
TOTAL	2 397	2 475	4 872

Le gouvernement fédéral et les provinces de l'Atlantique

Au Canada, l'immigration est une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Même s'il incombe au gouvernement du Canada d'approuver les demandes d'immigration, de déterminer le nombre de désignations annuelles du Programme des candidats de la province et de gérer le système d'immigration, les provinces et les territoires jouent un rôle important.

Comme principal outil employé par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador pour accroître l'immigration dans la province, le Programme des candidats de la province a été essentiel pour répondre aux besoins du marché du travail et soutenir ce dernier et la croissance économique à Terre-Neuve-et-Labrador. Depuis 2007, le gouvernement provincial a suggéré la candidature de plus de 2 300 personnes et de plus de 2 400 membres de la famille en vue de l'immigration dans la province et, à ce jour, près de 50 pour 100 de toute l'immigration dans la province s'est fait grâce à ce programme.

Chaque année, le gouvernement du Canada détermine le nombre de désignations du Programme des candidats de la province (PCP) accessibles aux provinces et aux territoires, et en 2015, le nombre de désignations de Terre-Neuve-et-Labrador est passé de 300 désignations de base à 500, et 550 autres désignations d'Entrée express lui ont été accordées.

Cela signifie que pour chaque année à venir, le gouvernement provincial peut suggérer la candidature d'au plus 1 050 personnes en vue de l'immigration dans la province dans le cadre du PCP. Ces candidats peuvent ensuite amener des membres de leur famille immédiate avec eux lorsqu'ils s'établissent dans leur nouveau chez-soi. Cette démarche peut jouer un rôle essentiel afin que nous réalisons notre objectif en matière d'immigration, répondions à nos besoins en matière de main-d'œuvre et soutenions la croissance dans nos collectivités.

Vu l'importance du Programme des candidats de la province pour l'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador, la réalisation de notre objectif collectif en matière d'immigration dépend de la collaboration du gouvernement fédéral pour maintenir le quota annuel de désignations de Terre-Neuve-et-Labrador aux niveaux actuels à court terme et de sa disposition à augmenter le nombre de désignations de la province à mesure que nous progressons vers l'atteinte de notre objectif. La collaboration continue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sera nécessaire afin que les désignations provinciales et les paramètres élargis du programme nous permettent de répondre à nos besoins du marché du travail et d'utiliser de manière optimale ces désignations supplémentaires. Nous continuerons à défendre vigoureusement les intérêts de Terre-Neuve-et-Labrador.



De plus, le gouvernement du Canada et les provinces de l'Atlantique (y compris Terre-Neuve-et-Labrador) ont récemment lancé un Programme pilote d'immigration au Canada atlantique pour favoriser la croissance de la main-d'œuvre et la croissance économique et améliorer la rétention des immigrants dans la région de l'Atlantique. Dans le cadre de ce programme pilote, les provinces de l'Atlantique collaboreront avec les employeurs régionaux pour mettre à l'essai des approches novatrices axées sur les employeurs afin de retenir des travailleurs immigrants dans la région, et faciliter l'entrée de 2 000 autres immigrants principaux au Canada atlantique en 2017. Parmi ceux-ci, environ 440 seront envoyés à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui nous permettra d'atteindre notre objectif en matière d'immigration. Nous collaborerons étroitement avec nos partenaires fédéraux et atlantiques pour nous assurer que le programme pilote contribue à la réalisation de notre objectif en matière d'immigration et permet d'orienter de futures initiatives d'immigration dans l'ensemble de la région.

En outre, les provinces de l'Atlantique collaborent régulièrement pour promouvoir la région de l'Atlantique aux immigrants éventuels grâce à la participation conjointe à des foires de l'immigration à l'étranger. Ces initiatives sont importantes pour promouvoir les avantages de l'immigration au Canada atlantique.

Réussir et réaliser notre objectif en matière d'immigration exigent un nouveau niveau de collaboration et de partenariat avec le gouvernement du Canada et les provinces de l'Atlantique. Il s'agit d'un objectif clé de notre voie à suivre en matière d'immigration.

Établissements d'enseignement postsecondaire

Comme source importante de futurs résidents éventuels, les étudiants étrangers présentent une réelle possibilité économique pour Terre-Neuve-et-Labrador. Nos établissements d'enseignement postsecondaire sont un point d'entrée pour des personnes talentueuses, motivées et dotées d'un esprit entrepreneurial. Les recherches démontrent toutefois qu'un nombre considérable d'étudiants étrangers ne restent pas au Canada après leurs études et n'emploient donc pas leurs compétences et leur expertise dans nos économies locales. Le soutien de nos établissements d'enseignement postsecondaire dans leurs efforts visant à attirer et à retenir des étudiants et des diplômés étrangers est donc un objectif clé de la voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les étudiants étrangers dans notre province participent à divers programmes d'études et d'entrepreneuriat et programmes techniques et professionnels, et bien que bon nombre de ces étudiants puissent être incités à demeurer à Terre-Neuve-et-Labrador après avoir terminé leurs études, il n'existe à l'heure actuelle aucun moyen précis pour faciliter l'immigration d'entrepreneurs diplômés étrangers dans notre province. Compte tenu de cette lacune, nous collaborerons avec nos partenaires fédéraux pour étudier des solutions visant à établir des moyens d'immigrer pour ces personnes.

Tirer pleinement profit des possibilités qu'offrent les étudiants étrangers exige une collaboration étroite entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et les établissements d'enseignement postsecondaire pour mieux attirer des étudiants et diplômés étrangers et les aider à s'établir et à s'intégrer, ainsi qu'une mobilisation et une coordination auprès de la collectivité d'employeurs pour soutenir les étudiants étrangers afin qu'ils occupent un emploi durable dans notre province. Nous travaillerons avec l'Université Memorial, le College of the North Atlantic et des établissements d'enseignement postsecondaire privés de la province afin d'améliorer les efforts de ces établissements pour attirer et retenir des étudiants et des diplômés étrangers à Terre-Neuve-et-Labrador et d'explorer les possibilités de fournir aux étudiants étrangers des moyens plus faciles d'immigrer dans notre province.

Systeme scolaire de la maternelle à la 12^e année

Exposer les élèves plus jeunes aux avantages du multiculturalisme et de la diversité en classe, en collaboration avec les écoles, les fournisseurs de services et les partenaires communautaires, joue un rôle important pour faire de Terre-Neuve-et-Labrador une province plus accueillante qui soutient la rétention des immigrants à plus long terme. Comme le mentionne le document *The Way Forward: A Vision for Sustainability and Growth in Newfoundland and Labrador*, l'éducation multiculturelle est un domaine prioritaire pour le Groupe de travail du premier ministre sur l'amélioration du rendement scolaire, et notre gouvernement travaillera avec les conseils scolaires et les écoles pour faire progresser et mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail qui visent à améliorer l'éducation multiculturelle dans nos écoles de la maternelle à la 12^e année.

Collectivités, fournisseurs de services et organismes communautaires

Les collectivités ont un rôle clé à jouer pour attirer et retenir des immigrants. Les immigrants doivent se sentir les bienvenus dans leur nouvelle collectivité s'ils veulent réussir à s'établir et à s'intégrer. Les collectivités fournissent des possibilités d'établir des relations sociales, de pratiquer des activités récréatives et de loisir, et de bénéficier d'autres initiatives communautaires qui appuient l'établissement réussi des immigrants et contribuent à une collectivité plus accueillante qui accepte tous ses habitants.



Les fournisseurs de services et les organismes communautaires, y compris les organisations culturelles, offrent un éventail de programmes, de services et de mesures de soutien importants pour faciliter l'établissement et l'intégration d'immigrants dans nos collectivités. Il s'agit notamment de formation linguistique, d'aide à la recherche d'emploi, de mesures de soutien aux entreprises et de programmes de formation sur la diversité à l'intention des entreprises, des gouvernements et d'autres organisations qui soutiennent les immigrants afin qu'ils fassent de Terre-Neuve-et-Labrador leur nouveau chez-soi. De plus, les fournisseurs de services et les organismes communautaires jouent tous un rôle afin de faire connaître les avantages de la diversité culturelle et du multiculturalisme.

Ces services sont essentiels pour appuyer les immigrants afin qu'ils s'établissent dans nos collectivités, s'y intègrent et s'y adaptent, et nous renforcerons nos partenariats avec les collectivités, les fournisseurs de services et les organismes communautaires, notamment les organisations d'immigrants ou les organisations ethniques, pour nous aider à attirer et à retenir plus d'immigrants. Nous avons une vision ambitieuse en matière d'immigration, et les collectivités, les organismes communautaires et les fournisseurs de services sont d'importants catalyseurs de notre réussite.

Nos domaines cibles

Notre gouvernement s'efforce de s'assurer que Terre-Neuve-et-Labrador devient une destination de choix pour les immigrants et leur famille, tout en incitant les Terre-Neuviens-et-Labradoriens à l'étranger à revenir dans leur province.

Il faut donc faire des efforts pour :

- ▶ renforcer les partenariats;
- ▶ optimiser les moyens d'immigrer;
- ▶ améliorer les activités d'éducation et de promotion ainsi que celles visant à attirer les immigrants;
- ▶ améliorer les initiatives d'établissement et de rétention;
- ▶ appuyer une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des avantages du multiculturalisme et de la diversité dans la province; et
- ▶ appuyer et accroître le rapatriement des Terre-Neuviens-et-Labradoriens vivant à l'étranger.

Pour donner suite à ces priorités, nous concentrerons nos mesures sur deux objectifs :

1. Fournir de meilleurs services d'immigration;
2. Obtenir de meilleurs résultats d'immigration.

Deux phases de mesures :

Pour réaliser notre vision, nous devons agir immédiatement et déployer des efforts soutenus. Le présent document, La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador, décrit les initiatives que nous mettrons en œuvre en 2017 en collaboration avec nos partenaires pour fournir de meilleurs services d'immigration et améliorer les résultats d'immigration, et décrit également les initiatives que nous entreprendrons en 2018 et les années suivantes pour réaliser notre objectif. Chaque année, nous ferons rapport de nos progrès, présenterons nos plans pour donner suite à des mesures précises, et considérerons la mise en œuvre de nouvelles initiatives afin de régler les problèmes et de profiter des possibilités à mesure qu'ils se présentent. Cette approche nous permettra de respecter notre engagement, c'est-à-dire accueillir dans notre province environ 1 700 immigrants par année, d'ici 2022.

Meilleurs services d'immigration :

Fournir de meilleurs services d'immigration exige d'optimiser l'efficacité et l'efficience de nos ressources et processus opérationnels. Le texte qui suit décrit les mesures que nous prendrons ensemble pour améliorer les services d'immigration que nous fournissons.

Année un (2017)

► **Améliorer le traitement des demandes d'immigration**

Notre gouvernement réaffectera et réorientera les ressources ministérielles pour accroître la capacité du traitement des demandes d'immigration. Cette démarche assurera une prise de décisions en temps opportun, améliorera les délais de traitement pour les demandeurs et les employeurs et appuiera notre gouvernement et ses partenaires afin d'assurer l'utilisation optimale des désignations du Programme des candidats de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

► **Appuyer les tiers pour fournir des services d'établissement et des mesures de soutien aux nouveaux arrivants**

Par leur présence dans les collectivités de toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador, les fournisseurs de services et les organismes communautaires peuvent jouer un rôle important afin d'accroître le rayonnement, d'améliorer les services et de corriger les lacunes dans la prestation des mesures de soutien et des services d'établissement aux nouveaux arrivants. En mettant l'accent sur des approches novatrices visant à accroître la capacité et à améliorer les services, notre gouvernement obtiendra des propositions de la part de fournisseurs de services et d'organismes communautaires et collaborera avec eux pour fournir des mesures de soutien et des services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants à Terre-Neuve-et-Labrador.

► **Améliorer les sites Web sur l'immigration de Terre-Neuve-et-Labrador et y ajouter des renseignements**

Notre gouvernement améliorera et intégrera ses sites Web sur l'immigration pour les rendre plus informatifs et conviviaux et plus accessibles aux immigrants éventuels, aux nouveaux arrivants, aux employeurs, aux fournisseurs de services et aux organismes communautaires. Il faudra améliorer les capacités multilingues des sites Web en traduisant leur contenu en français et d'autres langues et en se concentrant sur les langues parlées dans les principaux pays d'origine des immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que fournir de meilleurs renseignements et outils aux employeurs sur les moyens par lesquels l'immigration pourrait répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre.

► **Concevoir et lancer un site Web pour fournir des renseignements aux Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés sur les possibilités de revenir dans leur province**

Les Terre-Neuviens-et-Labradoriens sont profondément attachés à leur province. Nous concevrons et lancerons un site Web qui fournit des renseignements sur les possibilités dans la province, permet aux employeurs de communiquer avec les expatriés, et sert de réseau mondial pour communiquer avec les Terre-Neuviens-et-Labradoriens et les encourager à revenir dans leur province, peu importe où ils vivent.



► **Concevoir et lancer une campagne sur les réseaux sociaux pour encourager les Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés à revenir dans leur province**

Notre gouvernement concevra et lancera une campagne sur les médias sociaux s'adressant particulièrement aux Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés. La campagne visera à inciter les Terre-Neuviens-et-Labradoriens vivant à l'étranger à revenir dans leur province en mettant en évidence les avantages liés à la vie dans celle-ci et en leur fournissant des renseignements, des ressources et des mesures de soutien pour faciliter leur retour.

► **Concevoir et lancer une campagne en matière d'immigration sur les réseaux sociaux**

Les médias sociaux sont un moyen rentable de communiquer avec les Terre-Neuviens-et-Labradoriens et les immigrants éventuels du monde entier. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador lancera une campagne à volets multiples sur les médias sociaux pour promouvoir la province auprès d'immigrants éventuels, y compris des étudiants et des diplômés étrangers souhaitant y vivre et y travailler, pour établir le profil des contributions sociales et économiques importantes apportées par les immigrants, ainsi que pour dissiper les mythes et promouvoir les avantages de l'immigration, du multiculturalisme et de la diversité à Terre-Neuve-et-Labrador.

► **Informier et renseigner les employeurs sur les programmes et les processus en matière d'immigration**

Les programmes et les processus d'immigration à l'échelle fédérale et provinciale-territoriale au Canada peuvent être complexes, et les employeurs peuvent avoir de la difficulté à s'y retrouver. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador créera des ressources en ligne et maximisera les possibilités de communiquer avec le

milieu des affaires pour fournir des séances d'information afin d'aider les employeurs à mieux comprendre les processus d'immigration. Parmi les ressources destinées aux employeurs, mentionnons des renseignements sur leurs rôles et responsabilités quant aux processus d'immigration ainsi que sur la façon dont les programmes d'immigration peuvent les aider à répondre à leurs besoins particuliers en matière de main-d'œuvre.

► **Reconnaître publiquement et promouvoir les congés et les événements de nature culturelle**

Reconnaître les congés et les événements de nature culturelle permet de sensibiliser davantage la population à la diversité dans notre province et peut aider les immigrants et les nouveaux arrivants à sentir qu'ils sont les bienvenus dans leur nouvelle collectivité. Notre gouvernement reconnaîtra publiquement les congés et les événements de nature culturelle célébrés dans les pays d'origine des immigrants ayant choisi Terre-Neuve-et-Labrador comme nouveau chez-soi, et fera la promotion de ces événements et congés. De plus, nous élaborerons un calendrier de congés et d'événements de nature culturelle et le mettrons à la disposition des écoles, des municipalités, des entreprises et des organismes communautaires, qu'elles pourront utiliser pour planifier et appuyer des activités multiculturelles.

► **Créer un comité interministériel sur l'immigration**

L'atteinte de nos objectifs au chapitre de l'immigration et de la rétention exige l'adoption d'une approche interministérielle, étant donné que les politiques, les programmes et les initiatives dans les domaines de l'éducation, de l'emploi ainsi que du développement d'entreprises et d'industries peuvent avoir une influence considérable sur les résultats matière d'immigration. Notre gouvernement créera un comité interministériel pour s'assurer que les programmes, les politiques et d'autres initiatives du gouvernement provincial, comme des activités de promotion mettant en vedette la province à l'intention des entreprises étrangères, sont coordonnés de manière à appuyer les objectifs de Terre-Neuve-et-Labrador concernant l'immigration, l'économie et le marché du travail.

Années deux à cinq (2018-2022)

► **Explorer des possibilités d'appliquer les principes du « Lean » aux processus de demande du Programme des candidats de la province**

Aider les immigrants éventuels à naviguer dans le processus de demande d'immigration peut être long et exigeant en main-d'œuvre. Notre gouvernement appliquera les principes du « Lean » au processus de demande du Programme. De plus, nous publierons les délais de traitement moyens des demandes d'immigration du Programme des candidats de la province chaque année dans le cadre de nos rapports d'activité annuels afin de nous améliorer continuellement.

► **Concevoir et mettre en œuvre un portail en ligne d'accès aux services du Programme des candidats de la province**

Afin de respecter notre engagement visant à fournir plus de moyens d'accéder aux services du gouvernement provincial et à accroître le nombre de services fournis en ligne, nous concevrons et mettrons en œuvre un portail en ligne protégé d'accès aux services qui permettra aux personnes d'accéder au Programme des candidats de



la province (PCP) et de faire une demande ainsi que de suivre l'état de celle-ci, n'importe quand et n'importe où dans le monde. Le système comprendra également un portail des employeurs qui permettra à ces derniers d'obtenir une approbation en vue d'utiliser le programme et de suivre l'état de leur demande en ligne.

► **Collaborer avec les fournisseurs de services, les employeurs et les groupes communautaires pour élaborer et donner une formation sur le savoir-faire culturel**

Mieux faire connaître et comprendre les multiples cultures dans les collectivités et les lieux de travail est un élément clé permettant d'attirer et de retenir des immigrants. Notre gouvernement collaborera avec ses partenaires, dont la Commission des droits de la personne de Terre-Neuve-et-Labrador, pour élaborer et donner une formation sur le savoir-faire culturel et la diversité qui comprendra un volet sur le droit du travail et le droit en matière de droits de la personne pour les immigrants. Cette formation sera donnée au moyen d'ateliers en personne et en ligne afin d'en maximiser la portée et la pertinence pour les collectivités et les organismes communautaires, ainsi que les employeurs et les organisations d'employeurs.

► **Mettre en place des ressources pour renseigner les partenaires sur leur rôle visant à attirer et à retenir des immigrants et à les aider à s'établir**

Les employeurs, les collectivités, les établissements d'enseignement postsecondaire, les fournisseurs de services et d'autres organisations ont tous un rôle à jouer pour attirer et retenir des immigrants dans notre province et les aider à s'y établir. Notre gouvernement développera des ressources et fournira des services adaptés à chaque groupe de partenaires pour les informer et les renseigner sur les moyens que leurs organisations peuvent utiliser pour soutenir une plus grande immigration à Terre-Neuve-et-Labrador.

► **Concevoir et mettre en œuvre une campagne de promotion du multiculturalisme dans l'ensemble du gouvernement**

Le gouvernement provincial peut accroître son rôle de leadership dans la promotion du multiculturalisme en faisant la promotion des avantages du multiculturalisme et de la diversité au sein de ses propres activités.

Notre gouvernement concevra et mettra en œuvre une campagne visant à souligner les contributions positives de l'immigration, du multiculturalisme et de la diversité dans notre province. Dans le cadre de cette campagne, nous établirons le profil et mettrons en valeur des personnes, des programmes, des initiatives et des mesures qui ont une incidence positive sur l'immigration, soutiennent la province dans la réalisation de sa vision en matière d'immigration et lui permettent de la réaliser.

Meilleurs résultats d'immigration :

Cette section du présent document, La voie à suivre en matière d'immigration, décrit les mesures et les initiatives que nous réaliserons avec nos partenaires pour attirer et retenir plus d'immigrants dans notre province, appuyer la diversité et le multiculturalisme, et inciter les Terre-Neuviens-et-Labradoriens à l'étranger à revenir dans leur province.

Année un (2017)

► **Créer une table ronde du ministre sur l'immigration**

Réussir à accroître l'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador est une responsabilité mutuelle exigeant la participation active des gouvernements provincial et fédéral, du milieu des affaires, des établissements d'enseignement postsecondaire et du système scolaire de la maternelle à la 12^e année, des organismes communautaires et des fournisseurs de services dans la province. Notre gouvernement mettra sur pied une table ronde sur l'immigration, menée par le ministre de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail, qui servira de tribune lors de discussions sur l'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador, pour établir les rôles et responsabilités des partenaires afin de mettre en œuvre des mesures et initiatives précises et de déterminer collectivement des approches novatrices de façon à accroître l'immigration et la rétention dans la province.

► **Mobiliser les employeurs à appuyer une meilleure planification et une optimisation des désignations annuelles du Programme des candidats de la province de Terre-Neuve-et-Labrador**

Optimiser l'utilisation des désignations accordées à Terre-Neuve-et-Labrador par le Programme des candidats de la province est essentiel à l'atteinte de notre objectif en matière d'immigration. Vu que les candidats doivent avoir reçu une offre d'emploi d'un employeur de la province, les employeurs ont un rôle clé à jouer pour assurer le succès du programme. Chaque année, nous demanderons aux employeurs de communiquer au gouvernement provincial leurs besoins prévus en matière de main-d'œuvre, notamment des renseignements sur leurs postes difficiles à pourvoir et le nombre de candidats des provinces qu'ils envisagent d'obtenir au cours de la prochaine année pour répondre aux besoins urgents en matière de main-d'œuvre. Cette approche permettra au gouvernement provincial de maximiser l'utilisation du quota annuel de désignations accordées à Terre-Neuve-et-Labrador et aidera les employeurs à répondre à leurs besoins en matière de main-d'œuvre.

► **Collaborer avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires pour accroître l'immigration et la rétention de francophones à Terre-Neuve-et-Labrador**

Malgré la présence d'une communauté francophone importante à Terre-Neuve-et-Labrador, la province reçoit moins d'un pour cent des immigrants francophones au Canada, et seulement 7,9 pour 100 des immigrants francophones au Canada atlantique. Le gouvernement collaborera avec la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador pour accroître l'immigration et la rétention de francophones dans la province. Dans le cadre de cette collaboration, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador réservera chaque année jusqu'à 50 désignations du Programme des candidats de la province pour les immigrants francophones.

► **Collaborer avec les fournisseurs de services afin d'élargir l'accès aux programmes d'anglais langue seconde aux immigrants**

Les compétences en anglais jouent un rôle considérable dans la capacité des immigrants de contribuer à notre économie et à s'établir dans nos collectivités. De plus, l'absence de compétences en anglais est souvent la raison pour laquelle les immigrants peinent à se trouver un emploi dans le marché du travail local. Notre gouvernement collaborera avec les fournisseurs de services pour augmenter le nombre de sites qui offrent actuellement des programmes d'anglais langue seconde aux immigrants de notre province.

► **Explorer les possibilités d'ajouter de nouvelles catégories au Programme des candidats de la province**

À l'heure actuelle, ce programme a donné lieu à près de 50 pour 100 de l'immigration dans la province. Nous collaborerons avec le gouvernement du Canada pour envisager l'ajout de nouvelles catégories de demandeurs du PCP, c'est-à-dire Entrepreneur étranger; Diplômé étranger et nouvel entrepreneur; et Investisseur étranger; ces catégories viseront à appuyer et à faire avancer l'entrepreneuriat et l'innovation dans la province et à faire croître l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador. Ces nouvelles catégories pourraient appuyer la croissance du marché du travail, faire progresser les programmes d'innovation en entreprise du gouvernement provincial et, grâce aux réseaux et aux relations de nos entrepreneurs immigrants, renforcer les liens de Terre-Neuve-et-Labrador avec l'économie mondiale.

► **Mettre en œuvre le Programme pilote en matière d'immigration au Canada atlantique**

La collaboration entre les provinces de l'Atlantique en vue d'attirer et de retenir des immigrants permet de maintenir la santé sociale et économique de la région, qui soutient la croissance sociale et économique et la croissance du marché du travail de Terre-Neuve-et-Labrador. En partenariat avec le gouvernement du Canada, les provinces de l'Atlantique mettront en œuvre un programme pilote triennal pour aider les entreprises et les employeurs à attirer et à retenir des talents mondiaux tout en répondant aux besoins de la région en matière de main-d'œuvre. Le programme pilote facilitera l'entrée de 2 000 autres immigrants principaux au Canada atlantique en 2017, dont environ 440 seront envoyés à Terre-Neuve-et-Labrador. Les conclusions du programme pilote orienteront de futures initiatives en matière d'immigration visant à attirer et à retenir des immigrants dans les quatre provinces de l'Atlantique. Notre gouvernement collaborera étroitement avec nos voisins de l'Atlantique, le gouvernement du Canada et les employeurs de cette province pour assurer l'utilisation optimale des désignations supplémentaires accordées à la province et la mise en œuvre réussie du programme pilote.



► **Collaborer avec les employeurs pour diriger les placements des étudiants étrangers**

Appuyer les étudiants étrangers dans le développement de relations professionnelles et l'acquisition d'une expérience de travail dans la province est essentiel pour les inciter à demeurer à Terre-Neuve-et-Labrador après avoir terminé leurs études. Grâce à un programme pilote biennal, notre gouvernement collaborera avec les fournisseurs de services pour établir des relations entre les étudiants étrangers et les employeurs ayant des besoins en dotation et pour fournir un financement en vue de stages afin d'appuyer le placement d'au plus vingt étudiants étrangers auprès d'employeurs de la province de façon à aider ces étudiants à acquérir une expérience de travail locale.

► **Collaborer avec les employeurs afin de mener le programme « My First Newfoundland and Labrador Job » [Mon premier emploi à Terre-Neuve-et-Labrador pour les diplômés étrangers]**

Les diplômés étrangers représentent une source importante de futurs résidents éventuels pour la province. Possédant des titres de compétences canadiens et une connaissance de Terre-Neuve-et-Labrador, les diplômés étrangers sont fins prêts à contribuer à notre économie et à soutenir nos collectivités. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador collaborera avec des partenaires clés pour concevoir et lancer un programme pilote biennal afin d'appuyer les diplômés étrangers dans l'obtention de leur premier emploi dans cette province. Nous collaborerons avec les fournisseurs de services pour établir des relations entre les diplômés étrangers et les

employeurs et fournir à ces derniers un financement sous forme de subventions afin de compenser les coûts liés à l'embauche d'un étudiant étranger. Cette initiative permettra à 20 diplômés étrangers d'obtenir leur premier emploi à Terre-Neuve-et-Labrador.

► **Réorienter la présence du gouvernement en matière d'immigration dans nos établissements d'enseignement postsecondaire**

Attirer et retenir des étudiants étrangers soutient la croissance économique et la croissance du marché du travail dans la province. Notre gouvernement réorientera sa présence à l'Université Memorial et au College of the North Atlantic et collaborera avec tous les établissements d'enseignement postsecondaire pour appuyer le recrutement d'étudiants étrangers, accroître les moyens d'assurer la résidence permanente des diplômés étrangers et établir un lien entre ceux-ci et les mesures de soutien et programmes du marché du travail. Étant donné la présence de campus du College of the North Atlantic dans les collectivités de toute la province, nous collaborerons avec ces derniers pour explorer les possibilités d'y recourir afin de soutenir les initiatives de partenaires en matière d'immigration et de rétention.

► **Améliorer les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers**

Veiller à ce que les immigrants puissent utiliser à Terre-Neuve-et-Labrador les compétences et titres de compétences acquis dans leur pays d'origine est un élément essentiel pour s'assurer que ces immigrants peuvent contribuer pleinement à l'économie et au marché du travail de la province. Les difficultés et les retards liés à cette démarche peuvent empêcher les immigrants de bien s'intégrer à leur nouvelle collectivité et occasionnent des défis lorsqu'il s'agit de retenir ces immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans les professions réglementées, il incombe aux organismes de réglementation et aux associations professionnelles de vérifier les titres de compétences étrangers acquis à l'étranger par rapport aux normes en place au Canada. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador mobilisera activement nos principaux organismes de réglementation et associations et fournira des mesures de soutien pour simplifier les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers et en accroître la capacité.

► **Collaborer avec les employeurs pour promouvoir la province sur la scène nationale et internationale**

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador participe régulièrement à des missions nationales et internationales de recrutement d'immigrants afin de promouvoir Terre-Neuve-et-Labrador comme destination de choix pour les immigrants éventuels. Chaque année, notre gouvernement informera et mobilisera des employeurs et le milieu des affaires élargi avant des missions de recrutement planifiées pour faciliter un meilleur échange de renseignements sur des possibilités d'emploi précises et des pénuries de main-d'œuvre dans la province et appuyer des missions de recrutement plus efficaces et stratégiques. Grâce à ses sites Web mis à jour et améliorés, notre gouvernement permettra aussi aux employés qui veulent se joindre au gouvernement lors de missions de recrutement à l'étranger de s'inscrire en ligne.

► **Accroître la participation aux événements de recrutement et d'immigration internationaux**

La participation à des salons et à des activités d'immigration nationaux et internationaux est un outil important pour promouvoir Terre-Neuve-et-Labrador auprès des immigrants éventuels. Notre gouvernement participera davantage à des activités d'immigration internationales.

► **Promouvoir la région de l'Atlantique sur la scène nationale et internationale lors de foires de l'immigration et d'activités de recrutement d'expatriés**

Les provinces de l'Atlantique ont forgé un partenariat pour promouvoir la région auprès de l'industrie et d'immigrants éventuels à l'étranger. Depuis 2007, Terre-Neuve-et-Labrador a pris part à 23 salons de recrutement aux fins d'immigration avec ses voisins de l'Atlantique. Notre gouvernement accroîtra ses activités régionales de promotion et d'attraction avec les provinces de l'Atlantique et augmentera le nombre de salons de recrutement aux fins d'immigration et d'activités de recrutement d'expatriés auxquels il participe chaque année sous la bannière de l'Atlantique.

► **Sonder les Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés pour obtenir leurs points de vue sur les moyens de les inciter à revenir dans la province**

Les Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés sont une ressource précieuse, vu qu'ils connaissent la culture, l'histoire et l'identité de Terre-Neuve-et-Labrador et possèdent souvent une grande expérience personnelle et professionnelle acquise lors de leur séjour dans d'autres régions du Canada et du monde. En reconnaissant que ce ne sont pas tous les Terre-Neuviens-et-Labradoriens ayant quitté la province qui souhaiteront y revenir, il est important de s'assurer que ceux qui le souhaitent en ont la possibilité. Notre gouvernement sondera les Terre-Neuviens-et-Labradoriens ayant quitté la province pour mieux comprendre les raisons de leur départ et avoir une idée de ce qui les inciterait, eux et leur famille, à revenir dans la province. Les conclusions de ce sondage serviront à orienter l'élaboration d'initiatives précises visant à retenir et à rapatrier les Terre-Neuviens-et-Labradoriens.

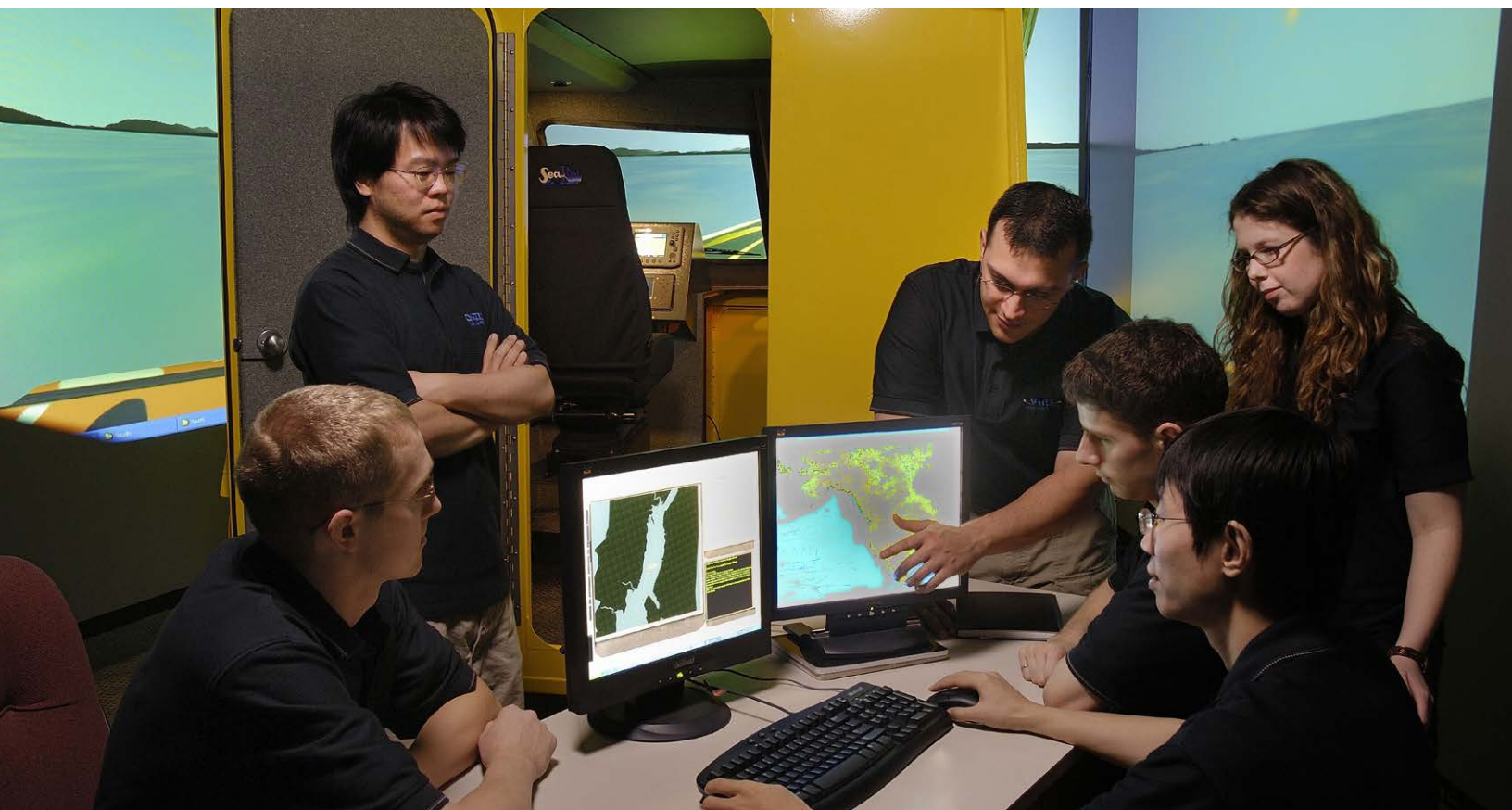
► **Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action concernant la vision du Canada en matière d'immigration**

Terre-Neuve-et-Labrador participe avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à la mise en œuvre du Plan d'action concernant la vision du Canada en matière d'immigration 2016-2019, un plan pancanadien visant à soutenir l'amélioration de l'immigration au Canada. Les priorités de ce plan consistent à s'assurer que les niveaux d'immigration tiennent compte des besoins économiques, sociaux et culturels des administrations; à soutenir un système d'immigration plus rapide, plus flexible et plus économique axé d'abord sur la satisfaction des besoins du marché du travail partout au Canada; et à améliorer les résultats en matière d'établissement pour les immigrants. Ces priorités recoupent et appuient toutes les mesures que nous prendrons pour accroître l'immigration et la rétention à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous collaborerons avec nos partenaires gouvernementaux pour veiller à ce que le plan soit bien mis en œuvre et appuie notre vision en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador.

Années deux à cinq (2018-2022)

► **Examiner et évaluer les services d'établissement en immigration**

Avec le soutien financier des gouvernements provincial et fédéral, des tiers fournisseurs de services et des organismes communautaires fournissent des mesures de soutien à l'établissement aux immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador. Notre gouvernement réalisera un examen approfondi des services et des mesures de soutien à l'établissement mis à la disposition des nouveaux arrivants dans notre province. L'examen sera axé sur l'identification des lacunes, des possibilités et des pratiques exemplaires et contribuera à la future orientation des services d'établissement dans le but d'améliorer la rétention des immigrants dans notre province.



► **Explorer la possibilité d'élargir la prestation de services et de mesures de soutien en matière d'intégration et d'établissement à d'autres régions de la province**

Les mesures de soutien à l'établissement font partie intégrante de l'aide apportée aux nouveaux arrivants afin qu'ils s'établissent dans leur nouvelle collectivité et s'y intègrent. Même si les immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador se sont établis dans les collectivités de toute la province, les services d'établissement et de rétention fournis par des organisations tierces se concentrent surtout dans la région du nord-est de l'Avalon. Notre gouvernement explorera la possibilité de mettre en œuvre un projet pilote biennal pour accroître la capacité et la disponibilité des services d'établissement dans d'autres régions de la province où il est plus difficile d'attirer et de retenir des immigrants.

► **Collaborer avec les fournisseurs de services pour exécuter un programme d'intégration au marché du travail à l'intention des réfugiés**

Les réfugiés ont tendance à faire face à des défis de transition durant leur intégration sur le marché du travail. Dans de nombreux cas, les réfugiés ont une expérience de travail et sont désireux de contribuer au marché du travail, mais font face à des défis en raison de barrières linguistiques et de l'absence de diplômes officiels d'études ou de formation. Notre gouvernement collaborera avec des organismes de prestation des services pour concevoir et lancer des programmes visant à intégrer plus rapidement les réfugiés au marché du travail.

► **Collaborer avec les fournisseurs de services pour exécuter un programme d'orientation et d'éducation de base pour adultes et d'anglais langue seconde à l'intention des réfugiés**

L'absence de diplômes d'études officiels peut constituer un obstacle pour certains immigrants vers notre

province, surtout les réfugiés. Notre gouvernement collaborera avec des fournisseurs de services pour concevoir et offrir des cours et des programmes intégrés d'éducation de base pour adultes et d'anglais langue seconde à l'intention des réfugiés dans notre province. En fournissant de tels programmes dans un milieu d'apprentissage favorable, nous soutiendrons les réfugiés afin qu'ils accèdent à la formation et aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour la progression de leurs études et leur avancement professionnel, tout en répondant à leurs besoins particuliers d'apprentissage et en les aidant à surmonter leurs défis personnels. Pour y parvenir, nous ferons en sorte que les programmes soient intégrés à d'autres services clés, notamment l'aide à l'employabilité, les programmes de recherche d'emploi ainsi que les mesures de soutien à l'établissement et à l'intégration.

► **Collaborer avec les employeurs et les fournisseurs de services pour appuyer les possibilités de mentorat lié à l'emploi et de leadership pour les immigrantes**

Soutenir les immigrantes afin d'assurer leur participation soutenue au marché du travail joue un rôle clé pour répondre à nos besoins du marché du travail, faire croître notre économie et appuyer la rétention d'immigrants dans notre province. Pour appuyer cette démarche, nous collaborerons avec nos partenaires clés pour mettre sur pied et animer un Symposium multiculturel sur les femmes dans des rôles de chefs de file. De concert avec des employeurs et des fournisseurs de services, des activités en personne et une webdiffusion seront organisées pour assurer une grande participation dans toute la province. Le Symposium se concentrera sur des moyens de développer des possibilités de mentorat lié à l'emploi, d'encourager et d'appuyer des activités d'entrepreneuriat par les immigrantes, et de stimuler les femmes d'horizons culturels divers à occuper un emploi durable dans leur collectivité.



► **Collaborer avec les employeurs pour animer des salons de recrutement et y participer là où les Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés habitent**

Inciter les Terre-Neuviens-et-Labradoriens vivant à l'étranger à revenir dans la province aide à soutenir notre économie et nos collectivités. Notre gouvernement collaborera avec les employeurs pour entreprendre des missions de recrutement d'expatriés au Canada en se concentrant sur les régions où on sait que les Terre-Neuviens-et-Labradoriens résident. Nous inciterons les employeurs à envisager des mesures incitatives comme l'accès à des compléments de rémunération ou à des subventions pour les entreprises qui embauchent des Terre-Neuviens-et-Labradoriens expatriés.

► **Collaborer avec les collectivités pour diriger une initiative régionale de développement de collectivités accueillantes**

Les collectivités accueillantes sont des collectivités qui désirent fortement accueillir des immigrants et créer un environnement dans lequel ils se sentiront chez eux. Pour y parvenir, les collectivités accueillantes visent souvent à fournir des services et des mesures de soutien qui aident les immigrants et les nouveaux arrivants à s'établir dans leur nouvelle collectivité. La visibilité d'une collectivité s'en trouve ainsi améliorée, et celle-ci est attrayante pour les immigrants éventuels vivant à l'étranger ou dans d'autres collectivités. Les collectivités plus petites peuvent toutefois avoir de la difficulté à améliorer leur visibilité en tant que collectivités accueillantes et à fournir aux immigrants des mesures de soutien à l'établissement et à l'intégration. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador dirigera une initiative régionale de développement de collectivités accueillantes pour aider à surmonter les obstacles à la participation et à l'intégration des collectivités, ainsi qu'à favoriser des collectivités plus accueillantes et plus inclusives.

► **Accroître le nombre et élargir la portée des activités de la Semaine du multiculturalisme dans toute la province**

Ayant lieu chaque année lors de la troisième semaine de mars, la Semaine du multiculturalisme est l'occasion de célébrer les contributions des immigrants et la diversité. Chaque année, les activités de la Semaine du multiculturalisme comprennent la présence de lumières multicolores sur les édifices gouvernementaux, les entreprises et les résidences privées comme symbole d'appui de la diversité, ainsi que de la musique et des festivals alimentaires mettant en valeur les cultures des immigrants dans notre province. Notre gouvernement continuera de collaborer avec des organisations partenaires et des bénévoles, notamment des fournisseurs de services et des organismes communautaires, pour augmenter le nombre d'activités et de collectivités participant à la Semaine du multiculturalisme. Le gouvernement s'emploiera également à élargir les activités de la Semaine du multiculturalisme aux écoles dans l'ensemble de la province.

► **Collaborer avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les conseils scolaires pour mieux faire connaître le multiculturalisme dans le système scolaire de la maternelle à la 12^e année**

Les activités visant à connaître et à comprendre les multiples cultures et organisées dans les salles de classe de maternelle à la 12^e année aident les jeunes élèves à acquérir une connaissance sommaire de la diversité culturelle et des avantages de l'immigration. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et du ministère de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail, notre gouvernement collaborera avec les conseils scolaires pour cerner les occasions de promouvoir le multiculturalisme dans le système scolaire.

► **Collaborer avec les communautés d'immigrants pour attirer plus de nouveaux immigrants**

Pendant de nombreuses années, les gens ont immigré dans notre province et, au fil des ans, des communautés importantes de nouveaux arrivants, par exemple les communautés chinoise, indienne et philippine, se sont établies et ont apporté des contributions à notre province. Ces communautés et la présence de la famille, des amis et d'autres personnes provenant de l'horizon culturel des immigrants constituent une mesure de soutien efficace pour attirer de nouveaux immigrants et les aider à s'établir. Elles fournissent un réseau social vital qui aide les immigrants à connaître leur nouvelle collectivité et leur nouvel environnement et offrent un soutien pour surmonter les défis liés à l'établissement. Notre gouvernement collaborera avec des communautés et des groupes ethniques et culturels, en tirant profit de leurs relations mondiales, pour appuyer l'immigration et la rétention accrues de nouveaux arrivants à Terre-Neuve-et-Labrador.

La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador présente les mesures concrètes que nous devons tous prendre pour réaliser notre vision collective en matière d'immigration. En nous concentrant sur le partenariat et la collaboration, nous améliorerons les services d'immigration et obtiendrons de meilleurs résultats d'immigration qui feront croître notre économie et soutiendront nos collectivités.

En travaillant ensemble pour assurer la réussite des immigrants et de leur famille dans notre province, nous bâtissons un avenir plus prometteur pour tous les Terre-Neuviens-et-Labradoriens.



Enseignement postsecondaire, Compétences et Travail
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

www.gov.nl.ca/aesl

